

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 17/06/2013

Réception par le Prefet : 17/06/2013

Publication : 21/06/2013



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2013-6-4-2

Séance du vendredi 14 juin 2013

FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES PROJETS D'ACTION MIS EN OEUVRE PAR DEUX COLLÈGES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2012-6-4-3 du Conseil Général du 6 décembre 2012 fixant le budget départemental consacré notamment à la politique insertion jeunes pour l'année 2013,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Accorde dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la Prévention des Violences Scolaires une subvention d'un montant total de 2 000 € pour les projets présentés par les deux collèges, soit :
 - 1 850 € au collège René Cassin de CERNAY,
 - 150 € au collège Lucien Herr d'ALTKIRCH.
- ❖ Autorise le versement de ces subventions aux bénéficiaires,
- ❖ Précise que la dépense correspondante d'un montant de 2 000 € sera prélevée sur le programme H711, imputation 0-65-51-65737-3037-010.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président


Remy WITH

Adopté
voix contre
abstentions

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 JUIN 2013

**Fonds d'intervention Préven. des Violences Scolaires
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FVS04353	COLLEGE ALTKIRCH - LUCIEN HERR Action de prévention de la violence à travers le sport	150,00
FVS04352	COLLEGE CERNAY - RENE CASSIN Formation des élèves médiateurs	1 850,00
Total		2 000,00